

Réunion 2 février 2015, à 19h00  
Salles Grand'Voile et le Phare  
1<sup>ère</sup> Rue, Lévis (Québec)  
G6W 5M6



**PARENTS RÉGULIERS PRÉSENTS :**

Membres officiels :

Matthieu Mellon, président

Jean-Philippe Lachance-Tremblay, vice-président et représentant au comité de parents

Catherine Rollier, secrétaire

François Giasson, trésorier

Ève Lapointe

Chantal Thivierge

Nadia Tremblay

Raymonde Gagné

Isabelle Nadeau

Nathalie Rhéaume

**PARENTS SUBSTITUTS PRÉSENTS :**

Les substituts sont membres réguliers.

**MEMBRES DU PERSONNEL DE LA CSDN PRÉSENTES :**

Sophie Eve, représentante du personnel de soutien

Christine Guay, représentante des directions d'école

Geneviève Lévesque, représentante du personnel professionnel

Martine Sénéchal, directrice adjointe adaptation scolaire et services complémentaires

**REPRÉSENTANTES D'ORGANISMES PRÉSENTES :**

Claudine Chagnon, représentante CRDI-CA

Lise Fortier, représentante Au voilier de Lili (APHL)

Julie Martel, représentante CRDP-CA

**REPRÉSENTANTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS :**

Aucun représentant.

**ABSENTS :**

Jérôme Demers, parent

Carole-Anne Hamel, parent

Mélanie Ruel, parent

Annie Sirois, parent

Représentant des enseignants

**INVITÉE :**

Martine Gauthier, conseillère pédagogique

**PARTIE I**

**1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Ouverture de la réunion à 19h10.

Monsieur Matthieu Mellon préside la rencontre, il souhaite la bienvenue aux membres. Il y a quorum.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ORDRE DU JOUR

PARTIE I (15 minutes)

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> décembre 2014 et du 12 janvier 2015.
4. Suivis aux procès-verbaux.
5. Parole au public

PARTIE II (60 minutes)

6. Intervenir auprès de l'élève TSA en contexte scolaire (invitée : Martine Gauthier, conseillère pédagogique).
7. Rapports
  - 7.1 Président
  - 7.2 Direction générale
  - 7.3 Trésorier
  - 7.4 Représentant du Comité de Parents
  - 7.5 Commissaire parent EHDAA
8. Correspondance
9. Formation
10. Proposition d'élaboration d'une entente sur l'offre de services externes aux EHDAA au sein de la CSDN
11. Parole au public

Pause (10 minutes)

PARTIE III (60 minutes)

12. Travail en atelier
  - a. Équipe 1 : chargée des avis à la CSDN sur la politique sur l'organisation des services aux EHDAA et sur les ressources financières; (Matthieu Mellon, Chantal Thivierge, Martine Sénéchal, Catherine Rollier, Christine Guay, Mélanie Ruel, Raymonde Gagné)
  - b. Équipe 2 : chargée des avis sur l'application des plans d'interventions (Nadia Tremblay, Ève Lapointe, Carole-Anne Hamel, Jean-Philippe Lachance-Tremblay, Claudine Chagnon, Lise Fortier et Julie Martel)
  - c. Équipe 3 : responsable de l'information aux parents et du site Web (Nathalie Rhéaume, Geneviève Lévesque, Annie Sirois et Sophie Eve)
13. Parole au public

PARTIE IV (30 min)

14. Retour en comité élargi. Partage des résultats du travail en atelier. Questions, discussions, prochaines étapes
15. Parole au public
16. Prochaine réunion
17. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Nadia Tremblay et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour sans modifications.

**CEHDAA-14-15-28 ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2014 ET DU 12 JANVIER 2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Chantal Thivierge et résolu :

**D'ADOPTER** les procès-verbaux du 1<sup>er</sup> décembre 2014 et du 12 janvier 2015 sans modifications.

**CEHDAA-14-15-29 ADOPTÉE** à l'unanimité.

### **4. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX**

Aucun suivi.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Catherine Nadeau est venue assister à la présentation de madame Martine Gauthier.

## **PARTIE II**

### **6. INTERVENIR AUPRÈS DE L'ÉLÈVE TSA EN CONTEXTE SCOLAIRE PAR MARTINE GAUTHIER**

Madame Martine Sénéchal fait la présentation de madame Martine Gauthier qui explique son parcours professionnel. Elle présente un résumé du schème de la pensée autistique et décrit la façon dont les personnes TSA perçoivent les choses et leur environnement et la manière dont ils traitent l'information. Elle explique les différences entre les neuro-typiques et les personnes TSA. Elle donne les trucs qui peuvent être utilisés pour apaiser les enfants TSA et les moyens à mettre en place pour faciliter leur intégration; ex. offrir du temps ou l'espace pour les mettre à l'aise.

Madame Martine Gauthier, madame Martine Sénéchal et madame Christine Guay répondent aux questions des membres. Il est précisé que c'est l'école qui doit faire une demande pour bénéficier de l'expertise de madame Martine Gauthier qui offre alors son soutien et peut formuler des recommandations.

Des membres constatent que les intervenants scolaires et les services de garde qui accueillent cette clientèle manquent parfois de formation sur ce sujet et suggèrent que le PowerPoint leur soit présenté.

Le PowerPoint sera disponible pour les membres.

### **7. RAPPORT**

#### **7.1 PRÉSIDENT**

Le président partage un compte-rendu de communications auprès de collègues présidents de CCSEHDAA de la Commission scolaire de Montréal et celle de Val-des-Cerfs qui visent à identifier comment ces comités s'organisent pour répondre à leur mandat.

À la CSDM, le CCSEHDAA jouit d'une très bonne relation avec l'administration et le Conseil des commissaires. Des représentants du comité sont invités à participer à différents travaux, dont la révision de la politique sur le transport. Il est également

mentionné que deux commissaires élus assistent aux rencontres du comité, ce qui permet une sensibilisation accrue des élus aux enjeux et réalités des EHDAA.

À la commission scolaire de Val-des-Cerfs, le comité se réunit quatre fois par année et la présidente rapporte une bonne relation avec l'administration et peu de demandes de soutien de parents. Lorsqu'un parent signale un problème, il est référé au commissaire élu de sa circonscription qui assure un suivi.

## **7.2 DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Nathalie Boucher, une enseignante en adaptation de l'Îlot des Appalaches, est lauréate de Forces Avenir et madame Martine Sénéchal présente l'article paru dans le journal Le Soleil. Si le comité le désire, madame Martine Sénéchal peut approcher madame Nathalie Boucher pour présenter son travail et sa vision aux membres du comité.

## **7.3 TRÉSORIER**

Pour le moment, le comité n'a pas de dépenses.

## **7.4 REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Le représentant fait un résumé de la rencontre du 19 janvier 2015, les points suivants ont été traités ;

- Le calendrier scolaire 2016-2017 et les actes d'établissement ont été adoptés;
- Le plan triennal;
- Huis clos.

## **7.5 COMMISSAIRE PARENT EHDAA**

Le commissaire parent fait un résumé de la rencontre du 27 janvier 2015.

- Il y a eu une présentation de la direction des ressources humaines;
- Les actes d'établissement et le plan triennal.

## **8. CORRESPONDANCE**

La secrétaire a reçu trois courriels ;

- Un document pour le site Web;
- Un dépliant de madame Claudine Chagnon;
- Une demande de soutien pour un PI.

## **9. FORMATION**

Le congrès annuel de l'AQETA a lieu le 26-27 mars 2015. Le président confirme l'ouverture du président du comité de parents à défrayer les frais de participation de membres du comité EHDAA. Le président demande au trésorier de lui fournir les détails de l'enveloppe budgétaire disponible.

## **10. PROPOSITION D'ÉLABORATION D'UNE ENTENTE DE L'OFFRE DE SERVICES EXTERNES AUX EHDAAA AU SEIN DE LA CSDN**

Le vice-président s'est entretenu avec madame Claire Gagnon à ce sujet. La CSDN n'offre pas la possibilité de recevoir des services à l'externe. Pour le moment, il n'y a pas de protocole en place mais, certaines directions le permettent et ce service peut être offert à la pièce. Au nombre des obstacles à la mise sur pied d'un protocole, la commission scolaire note; la difficulté d'appliquer les pratiques et valeurs de la CSDN lors du recours à des intervenants externes, le manque de locaux et l'accréditation syndicale. Les membres sont invités à poursuivre leur réflexion et à s'inspirer de l'expérience d'autres commissions scolaires.

## **11. PAROLE AU PUBLIC**

Pas de commentaires.

Pause de 20h37 à 20h50.

Madame Geneviève Lévesque quitte à 20h45.

## **PARTIE III**

### **12. TRAVAIL EN ATELIER**

Le président donne des pistes aux membres pour faciliter le travail en atelier. Les équipes se retirent, il est 21h00. Monsieur François Giasson se joint à l'équipe 3, responsable de l'information aux parents et du site Web.

### **13. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Catherine Nadeau est contente d'être présente.

### **14. ATELIER. QUESTIONS, DISCUSSIONS, PROCHAINES ÉTAPES**

Madame Lise Fortier quitte à 21h45.

Madame Nathalie Rhéaume quitte à 21h45.

Retour en comité élargi à 21h45. Les équipes partagent leurs travaux avec le comité;

- Équipe 1 : L'équipe note l'importance d'assurer une cohérence dans l'application des principes de la politique, notamment auprès d'acteurs de différents milieux (ex. école, services de garde) et particulièrement lors des transitions d'un milieu à un autre.
- Équipe 2 : Suite à l'examen de l'application d'un PI, l'équipe partagera de l'information et des conseils au parent concerné. Des recommandations à la commission scolaire pourraient être formulées dans un deuxième temps.
- Équipe 3 : L'équipe note le besoin de mieux diffuser l'information touchant les EHDAA dans les écoles.

### **15. PAROLE AU PUBLIC**

Pas de commentaires.

### **16. PROCHAINE RÉUNION**

Lundi le 9 mars 2015.

**17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Ève Lapointe et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 22h07.

**CEHDAA-14-15-30 ADOPTÉE** à l'unanimité.